

Traditionalisme, régionalisme et innovation dans les chancelleries épiscopales portugaises au Moyen Âge

MARIA CRISTINA ALMEIDA E CUNHA
ANÍSIO MIGUEL DE SOUSA SARAIVA
MARIA DO ROSÁRIO BARBOSA MORUJÃO

Ce travail suit les pas des recherches entreprises par chacun des auteurs, tous les trois médiévistes qui se consacrent à l'étude des cathédrales portugaises et de leurs chancelleries, deux sujets qui connaissent un intérêt de plus en plus grand dans notre pays depuis la dernière décennie. Braga, Porto, Lamego, Viseu et Coimbra sont les cinq des neuf cathédrales portugaises sur lesquelles nous avons porté notre attention, suivant des abordages qui ne sont pas uniformes mais qui traduisent le travail mené par chaque auteur, ainsi que les caractéristiques spécifiques des cathédrales qui, par leur histoire, leur localisation géographique et leur importance dans la vie religieuse du Portugal médiéval se différencient profondément les unes des autres. Ce qui suit est donc le fruit de travaux indépendants mais qui se complètent par le sujet commun, essayant de déceler des traits de traditionalisme, de régionalisme et d'innovation dans les pratiques suivies par les chancelleries épiscopales étudiées.

I. LES CAS DE BRAGA ET PORTO

MARIA CRISTINA ALMEIDA E CUNHA

Au début du XI^e siècle, les limites géographiques du territoire chrétien du nord-ouest de la Péninsule Ibérique s'étendaient jusqu'au fleuve Mondego comme résultat de la Reconquête. Ce fait a favorisé la réorganisation politique, sociale et économique de la région et sa restructuration ecclésiastique¹. Cela permet de comprendre la restauration du diocèse de Braga en 1071, laquelle, ainsi que le choix de ses premiers évêques, fut conditionnée par l'évolution politique du comté du Portugal et du royaume de Galice². Par la même, les circonstances politiques de la naissance du royaume portugais justifient la tardive restauration du diocèse de Porto en 1113–1114³.

Nous n'allons pas étudier ici l'histoire des deux diocèses avant 1300, mais il nous semble important de rappeler que, jusqu'au XIII^e siècle, les relations des archevêques de Braga avec la monarchie ont été pacifiques. On connaît, à cet égard, le rôle joué par quelques prélats dans le processus d'indépendance du royaume qui était en train de naître et dans la défense des droits diocésains qui, on le sait, ne se différenciaient pas beaucoup des intérêts politiques des rois⁴. En ce qui concerne l'organisation du diocèse, pendant le XII^e siècle on ne connaît pas de conflits entre l'archevêque de Braga et les chanoines, pas même après 1145, quand ils ont divisé le patrimoine diocésain et quand la vie commune s'est terminée. À partir de 1112, l'archevêque est devenu le seigneur de la ville de Braga, et il

¹ Sur l'histoire de la formation du royaume portugais, vid. *História de Portugal*, dir. J. MATTOSO II, *A monarquia feudal (1096–1480)*. Lisboa 1993, et *Nova História de Portugal*, dir. J. SERRÃO et A. H. OLIVEIRA MARQUES III, *Portugal em definição de fronteiras. Do Condado Portucalense à crise do século XIV*. Lisboa 1996.

² Sur l'histoire du diocèse de Braga, surtout sur ses rapports avec les rois jusqu'au milieu du XIII^e siècle, vid. M. C. CUNHA, *A chancelaria arquiépiscopal de Braga, 1071–1244 (Serie Trivium 15)*. Noia 2005, 39–88 et A. J. COSTA, *O bispo D. Pedro e a restauração da diocese de Braga*. Braga 1997. Pour le XV^e siècle, mais présentant des informations importantes pour les siècles antérieurs, vid. l'œuvre de J. MARQUES, *A arquidiocese de Braga no século XV*. Lisboa 1988.

³ Sur l'histoire du diocèse de Porto, vid. J. A. FERREIRA, *Memórias archeológico-historicas da cidade do Porto: Fastos Episcopais e Políticos (século VI–século XX)*. Braga 1924; et M. J. SILVA, *Scriptores e Notatores: a produção documental da diocese do Porto até 1247*. Porto 2006.

⁴ C. ERDMANN, *O papado e Portugal no primeiro século da História Portuguesa*, Coimbra 1935.

y possédait tous les droits judiciaires, militaires et fiscaux, ce qui n'a cependant pas perturbé les rapports entre la population et l'Église. Toutefois, si on peut parler des excellentes relations entre les archevêques de Braga et Alphonse I^{er} (1137–1185) et son fils Sancho I^{er} (1185–1211), il n'en fut pas de même avec Alphonse II (1211–1223): la politique de centralisation de celui-ci passait, naturellement, par la réforme administrative du royaume et par la récupération des droits et du patrimoine royaux, ce qui a provoqué des conflits avec tout l'épiscopat portugais, et surtout avec l'archevêque de Braga.

L'histoire du diocèse de Porto nous semble complètement différente, même si elle n'est pas aussi bien connue des historiens que celle de Braga. L'octroi de la charte de *cavutum* de la ville au premier prélat de Porto, Hugo, en 1120 fut à l'origine de plusieurs conflits entre les successeurs de celui-ci, la population et les rois. À la racine de presque toutes ces oppositions étaient, sans doute, des problèmes économiques que la localisation géographique de Porto nous laisse deviner. D'un autre côté, tout au long du XII^e siècle, il y a eu des conflits entre les évêques et les chanoines, dus à la répartition des revenus du diocèse telle qu'elle a été entreprise par l'évêque Martin Pires (1186–1189), conflits aggravés encore par l'intervention du roi pendant l'épiscopat suivant, de Martin Rodrigues (1191–1235). On doit aussi souligner que la communauté capitulaire n'a pas agi pendant tout le Moyen Âge comme un corps, mais elle a été, au contraire, perméable aux intérêts des rois et certainement aussi à ceux des grandes familles ou des oligarchies locales.

Après 1248, quand le comte de Boulogne, Alphonse, devient roi, avec l'assentiment de tout l'épiscopat national, de nouveaux conflits surgissent entre l'évêque de Porto et les représentants du roi dans la ville, dus au développement commercial de celle-ci. Mais l'opposition du monarque ne s'est pas limitée à ce diocèse. Les lois centralisatrices d'Alphonse III ont été spécialement graves pour tout le clergé portugais en général qui a vu un grand nombre de ses propriétés usurpées par les officiers royaux. L'opposition entre épiscopat et monarchie est devenue de plus en plus grave, même si quelques prélats ont essayé, sans succès, de changer l'attitude du roi. Le résultat fut que presque tous les évêques abandonnèrent le pays, entraînant l'interdiction du royaume et l'excommunication du souverain. Ils revinrent au Portugal à la fin du XIII^e siècle, sous le règne du fils de Alphonse III, Denis (1279–1325), mais il faut cependant voir la normalisation des relations entre les prélats et la couronne dans un cadre complètement différent: celui de la séparation des pouvoirs civil et ecclésiastique et de leurs respectives compétences⁵.

Avant de présenter les productions documentaires des deux diocèses jusqu'à 1300, il faut dire que cette contribution se base surtout sur des documents déjà identifiés jusqu'au milieu du XIII^e siècle comme ayant été écrits par des scribes de la chancellerie archiépiscopale de Braga et de la chancellerie épiscopale de Porto, auxquels nous avons ajouté les actes que nous connaissons et toutes les informations disponibles pour la seconde moitié de ce siècle. Cependant, il nous semble important d'ajouter qu'il y a une grande différence numérique entre la documentation de Braga et celle de Porto, pour des raisons qui nous sont, pour le moment, inconnues⁶. De ce fait, nous allons seulement souligner quelques moments d'innovation que nous avons pu identifier dans la documentation des deux diocèses.

Paléographiquement, aussi bien les actes produits par la chancellerie de Braga que ceux du *scriptorium* de Porto présentent différents types d'écritures. On le comprend bien si l'on tient compte de la durée de la période d'étude. Les documents les plus anciens (naturellement originaires de Braga) sont écrits en wisigothique cursive, graphie utilisée au Portugal depuis le IX^e siècle⁷. Nous connaissons

⁵ Sur les relations entre l'épiscopat portugais et le roi Denis, vid. H. VILAR, O episcopado do tempo de D. Dinis: trajetórias pessoais e carreiras eclesíásticas (1279–1325). *Arquipélago. História* 5 (2001) 581–604.

⁶ De fait, jusqu'à 1244 nous connaissons pour Braga à peu près 600 actes écrits (mais seulement environ 280 originaux) et pour Porto seulement une centaine. Sur les aspects diplomatiques des actes de Braga, vid. M. C. CUNHA, A chancelaria arquiépiscopal de Braga (cf. n. 2); sur les actes de Porto, vid. M. J. SILVA, Scriptores et notatores (cf. n. 3).

⁷ M. J. SANTOS, Da visigótica à carolina. A escrita em Portugal de 882 a 1172: aspectos técnicos e culturais. Lisboa 1994.

au moins cinq parchemins écrits avec cette graphie. Un document de 1085⁸ en constitue un exemple expressif: en dehors de la souscription autographe de l'évêque Pierre (premier prélat de Braga), on doit noter la cryptographie du verbe «notare», utilisée rarement en territoire portugais (la consonne 'n' est suivie d'un 'x' entre guillemets qui prend valeur de 'o').

La cursive a coexisté, naturellement, avec d'autres formes de wisigothique au Portugal. Les actes que nous avons étudiés, écrits en wisigothique élégante, presque tous originaires de Braga, sont un peu plus nombreux que ceux écrits en wisigothique cursive. Même si l'on sait que ce genre d'écriture fut largement utilisé par des scribes de plusieurs monastères du diocèse de Porto (Moreira, Pendorada, etc), nous ne connaissons qu'un document écrit dans (ou rapporté à) la cathédrale de Porto en wisigothique élégante⁹. On doit souligner l'utilisation de la voyelle 'a' ouverte, du 'z' minuscule, ainsi que du 't' (semblable à deux 'cc' liés). De même, un document de Braga daté de 1074¹⁰ présente des caractéristiques identiques. Dans ces deux cas, les traits des différentes lettres ne sont pas aussi variés que dans l'écriture cursive, mais les lettres sont dessinées avec un raffinement remarquable.

Simultanément, on voit, au milieu du XI^e siècle, une écriture qui, conservant quelques lettres et quelques abréviations caractéristiques de la wisigothique cursive, diffère de celle-ci par l'emploi de la brachygraphie et de quelques lettres de la «nouvelle» écriture «française»: on parle, évidemment de la wisigothique de transition vers la caroline. En l'espace de quelques décennies, on constate à Braga l'abandon des 'a' ouverts et des grands 'i' et la conséquente apparition du 'a' fermé, du 't' et du 'z' carolins. Le nouveau système brachygraphique s'impose aussi: l'utilisation du " ; " après le " q " (signifiant 'ue') le prouve. En 1101¹¹ apparaît pour la première fois dans les documents de Braga le 't' carolin (bien que sporadiquement, parce que la plupart des fois le scribe a continué à dessiner les deux 'cc'). Mais des actes postérieurs nous montrent que cette forme «archaïque» ainsi que le 't' cursif sont encore utilisés (avril 1135¹²). Le numéro 1000, dans la datation, continue à se présenter comme un 'T', mais la lettre 'M', qui apparaît déjà à la fin du XI^e siècle, va s'imposer lentement¹³. Cette transition est aussi visible dans un document de Porto de 1143¹⁴; on doit y noter, par exemple, les deux formes du 'e'.

Quant à l'écriture caroline, introduite au Portugal au XII^e siècle, quand en Europe on écrivait déjà en gothique, il n'est pas étonnant qu'elle ait été dépassée par celle-ci. C'est pourquoi on a beaucoup plus de documents écrits dans un style de transition (la carolino-gothique) qu'en caroline pure, à Braga¹⁵ et à Porto¹⁶ comme partout au Portugal. Dans la souscription des «notaires», on doit noter l'utilisation fréquente de monogrammes, lettres liées et enclavées¹⁷.

Les graphies carolino-gothiques sont donc dominantes jusqu'au milieu du XIII^e siècle dans l'ensemble des documents que nous avons analysés. En conservant le trait élégant et soigné de la caroline, elles ont des similitudes nettes avec les écritures livresques de la même époque. Les documents souscrits par Jean Peres, originaires de la chancellerie de Porto¹⁸, en sont de bons exemples: remarquons la décoration de la lettre 'T' initiale, ainsi que les dessins associés à la souscription (cf. Planche 1). L'évolution des caractéristiques livresques vers les documentaires se fait à Braga et à Porto au milieu

⁸ 1085, juin 14 (Arquivo Distrital de Braga [dorénavant cité par ADB]), Gaveta 2^a das Igrejas, n^o 151; et Liber Fidei, doc. 116).

⁹ 1130, juin 2 (Arquivo Distrital do Porto [dorénavant cité par ADP]), Originais, Liv. 1670:12, fl. 53).

¹⁰ 1074, août 1 (Instituto dos Arquivos Nacionais / Torre do Tombo [dorénavant cité par TT]), Coleção Especial, II, ex. 43; Mitra de Braga, ex. 1, n^o 15.

¹¹ 1101, octobre 18 (ADB, Gaveta das Propriedades e Rendas da Mitra, n^o 89; Liber Fidei, doc. 163 e 665).

¹² 1135, avril (ADB, Gaveta das Propriedades e Rendas da Mitra, n^o 5; Liber Fidei, doc. 462 et 721).

¹³ 1087, octobre 19 (ADB, Gaveta 1^a das Igrejas, n^o 244; Liber Fidei, doc. 413 et 601); publié par M. C. CUNHA, A chancaria arquiépiscopal de Braga (cf. n. 2) 408–409, doc. 2.

¹⁴ 1143, mai 8 (ADP, Originais, Liv. 1671:13, fl. 3).

¹⁵ 1134, avril 23 (TT, Mitra de Braga, ex. 1, n^o 13).

¹⁶ 1161, juin (ADP, Originais, Liv. 1670:12, fl. 24).

¹⁷ Vid. les souscriptions de Godinho, de 1149, mars 28 (ADB, Gaveta de Coutos, n^o 69) et de Nicolas, de 1159, décembre (ADP, Originais, Liv. 1671:13, fl. 6).

¹⁸ Par exemple: 1231, juin (ADP, Originais, Liv. 1666:8, fl. 27); 1232, juin (ADP, Originais, Liv. 1666:8, fl. 26); et 1233, mars (ADP, Originais, Liv. 1666:8, fl. 17).

du XIII^e siècle. La cursivité des lettres est de plus en plus accentuée : l'extrémité des hastes devient plus arrondie et les signes abrégatifs sont plus longs¹⁹.

Du point de vue diplomatique, la documentation originaire de Braga, ainsi que celle de Porto, a connu aussi des moments d'innovation et de tradition. L'analyse minutieuse de l'évolution du *dictamen* jusqu'à 1245–47 des deux chancelleries a déjà été faite²⁰. Dans la chancellerie de Braga, comme dans celle de Porto, on a pu identifier trois phases²¹ auxquelles nous ajoutons maintenant une quatrième correspondant à la seconde moitié du XIII^e siècle. Nous essaierons donc de vérifier quelques traces d'innovation et de tradition relatives à deux aspects qui nous semblent être les plus significatifs : l'invocation et la validation.

En ce qui concerne l'*invocatio*, on peut dire qu'à Braga comme à Porto l'invocation monogrammatique ou symbolique n'existe presque pas. À Porto, seulement un acte la présente²² et il est probable qu'il ait été écrit par un scribe qui n'appartenait pas à la cathédrale (il était possiblement moine dans un monastère proche de Porto, Pendorada). Les documents de ce diocèse présentent, pendant toute la période étudiée, des invocations verbales brèves et très simples : "In Dei nomine", "In Christi nomine" et "In nomine Sancte et Individue Trinitatis". À Braga, les actes les plus anciens montrent des invocations variées, quelques unes longues, se rapportant à Dieu, au Christ, à la Vierge et aux divers cultes de saints ou martyrs dans la cathédrale, surtout pendant la première phase de la chancellerie²³. Mais la tendance des *scriptores* de Braga fut de simplification de cette clause : "In Dei nomine" et "In Christi nomine" sont les formules les plus utilisées. Pendant la seconde moitié du XIII^e siècle (c'est-à-dire, pendant la troisième phase), l'invocation disparaît pratiquement : elle ne survit que dans les testaments²⁴. Cette rupture avec la tradition est peut-être due au changement de typologie des documents que l'on constate à cette époque : dorénavant les actes de Braga sont surtout judiciaires ou d'administration ecclésiastique²⁵ et non plus des affaires juridiques (donations et achats).

La validation des actes a connu une évolution semblable : à Braga, jusqu'en 1137, on s'aperçoit que les formes prédominantes de validation furent la *robora*²⁶ et l'indication des témoins et des confirmants. La souscription épiscopale, fréquente pendant l'évêché de Pierre (1071–1091)²⁷, semble disparaître, probablement parce que le nombre d'originaux diminue sensiblement ; mais nous pensons que cette dernière a été une des formes les plus utilisées par les prélats de Braga pour valider leurs actes (cf. Planche 2). Pendant l'évêché de Jean Peculiar (1138–1175), c'est-à-dire pendant les premières

¹⁹ Par exemple : 1249, septembre (ADB, Gaveta das Propriedades e Rendas da Mitra, n^o 26) et 1255, avril 22 (ADB, Gaveta das Dignidades, n^o 2).

²⁰ Vid. n. 6.

²¹ À Braga, la première phase se termine en 1137 ; la seconde phase va jusqu'en 1212 et la troisième jusqu'en 1244. À Porto, on a pu identifier la première phase jusqu'à 1154, suivie d'une autre qui se termine en 1191 et d'une troisième jusqu'en 1247.

²² 1130, juin 2 (ADP, Originais, Liv. 1670:12, fl. 53).

²³ Ce sont les cas d'invocations "d'exaltation". Par exemple : "Domnis Invictissimis hac triumphatoribus atque gloriosissimorum Apostolorum martirum confessorum atque Virginum et omnium Sanctorum in honore Sancte Marie semper Virginis cuius basilica fundata est in civitate Bracara"; "Gloriosissimorum Martirum Virginum atque Confessorum Patris et Filii et Spiritus Sancti ob honorem Sancti Salvatoris et Sanctorum Apostolorum et Sancte Marie Virginis genitricis Dei de sede Bracarensis".

²⁴ Sur l'invocation dans la documentation de Braga antérieure à 1245, vid. M. C. CUNHA, A chancelaria arquiépiscopal de Braga (cf. n. 2) 306–317.

²⁵ On constate à Braga un changement de la typologie documentaire au milieu du XIII^e siècle. On n'est pas sûr de ce qui se passe à Porto, mais une situation similaire est probable. Ce changement nous semble justifié pour différentes raisons, internes et externes aux diocèses. C'est le cas de l'évolution des relations entre l'épiscopat et la monarchie pendant le XIII^e siècle vers un malaise toujours plus grandissant. Il faut penser aussi à l'importance du notariat public, qui s'impose définitivement depuis 1247.

²⁶ Sur cette forme de validation, vid. J. P. RIBEIRO, Dissertações Cronológicas e Críticas sobre a Historia e a Jurisprudencia ecclesiastica e civil de Portugal. Lisboa 1860–1896, Dissertação IX, Cap. III.

²⁷ La souscription de l'évêque Pierre, monogrammatique et asymétrique, peut s'intégrer dans la tradition des seings utilisés dans les chancelleries des royaumes des Asturies et de Léon. Sur ce sujet, vid. M. J. SANTOS, D. Pedro e o "poder da escrita" na Sé de Braga, dans : IX centenario da dedicacao da Sé de Braga. Actas do congresso internacional I. Braga 1990, 571.

années de la seconde phase, outre les trois formes traditionnelles de validation (*robora*, témoins et souscription), la chancellerie de Braga a commencé à valider les actes avec des sceaux épiscopaux et la chirographie. En ce qui concerne cette dernière pratique, son avènement peut être situé dans le cadre d'une tendance identifiable tout au long de la seconde moitié du XII^e siècle aussi bien en Europe²⁸ qu'au Portugal²⁹. En effet, 1155 est la date du premier chirographe connu à Braga³⁰ même si ce type de validation ne fut pas très utilisé jusqu'au XIII^e siècle³¹, bien que l'on sache que les scribes le considéraient plus efficace que les sceaux³². Les chirographes disparaissent à Braga à partir de 1244.

Les scribes de la chancellerie de Porto ont rarement utilisé la chirographie pour la validation. En effet, jusqu'en 1247, on ne compte que cinq chirographes³³ (dont deux sont originaux³⁴). À partir de cette date, ce système ne fut plus utilisé à Porto.

L'apposition du sceau épiscopal est une innovation des actes de l'archevêque de Braga Jean Peculiar (1138–1175): le sceau apparaît pour la première fois en 1145. Nous savons que ce prélat et ses successeurs l'ont utilisé, mais il ne nous reste que des *oculi* et des incisions dans les parchemins, ainsi que des indications dans des copies postérieures. Quelques actes originaux du XIII^e siècle présentent encore des attaches et des morceaux de cire, ce qui nous permet de savoir qu'on utilisait à Braga différents procédés d'apposition du sceau (queue de parchemin, cordon de soie et fil de lin) et matériaux (cire rouge³⁵ et jaune³⁶). Un seul sceau, celui de l'archevêque Stéphane Soares (1213–1228), ainsi que la description d'un autre³⁷, celui de l'archevêque Silvestre Godinho (1228–1244), nous permettent de savoir que l'iconographie utilisée était identique à celle que l'on voit habituellement dans la sigillographie épiscopale de cette période³⁸. Pendant la quatrième phase de la chancellerie de Braga, c'est-à-dire la seconde moitié du XIII^e siècle, on voit aussi des actes scellés avec les sceaux des vicaires, du chapitre ou de quelques chanoines, comme d'ailleurs déjà avant 1244.

On sait qu'à Porto la chancellerie épiscopale a utilisé le sceau de l'évêque pour valider un acte de 1144³⁹. Après cette date ce n'est que pendant l'évêché de Martin Rodrigues (1191–1235) que quelques actes furent scellés. Nous connaissons un sceau de ce prélat, en navette, de cire jaune, avec une figure d'évêque⁴⁰. Une description postérieure nous dit que le sceau épiscopal de D. Martin Rodrigues

²⁸ M. PARISSE, Remarques sur les chirographes et les chartes-parties antérieurs à 1120 et conservés en France. *Archiv für Diplomatik* 32 (1986), 546–567.

²⁹ Sur la chirographie au Portugal, vid. M. C. CUNHA, A Chancelaria (cf. n. 2) 156–157; S. A. GOMES, In limine conscriptionis. Documentos, chancelaria e cultura no mosteiro de Santa Cruz de Coimbra: séculos XII a XIV. Coimbra 2000, 1190–1206; et M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra: a instituição e a chancelaria (1080–1325). Coimbra 2005, 688–701.

³⁰ Nous ne connaissons pas l'original de ce document, mais la copie nous informe sur ce moyen de validation. Le premier chirographe original de Braga date de 1190, décembre 29 (ADB, Gaveta das Propriedades e Rendas da Mitra, n^o 9; Liber Fidei, doc. 850 e 853).

³¹ M. C. CUNHA, A chancelaria arquiépiscopal de Braga (cf. n. 2) 354.

³² On lit dans un acte de 1168(?), mai 27: "non fuit visum utriusque parte quod apponerent sigilla sua cerea quia de facili possent destrui sed fecerunt inde duas cartas per omnia similes et per alphabetum divisas" (ADB, Coleção Cronológica, pasta 1, n^o 27; Gaveta das matérias inúteis, n^o 101; Liber Fidei, docs. 493 et 896).

³³ M. J. SILVA, Scriptores et notatores (cf. n. 3) 149–150.

³⁴ 1181, février 2 (ADP, Originaux Liv. 1685:27, fl. 23) et 1187, mai (TT, S. Pedro de Pedroso, m. 4, n^o 19).

³⁵ 1228, mai 2 (TT, Coleção Especial, ex. 81, Conventos Diversos, Semide, m. 1, n^o 9).

³⁶ 1240, mai 16 (ADB, Coleção Cronológica, pasta 2, n^o 42).

³⁷ Au XIV^e siècle, le sceau de l'archevêque Silvestre Godinho fut décrit: "alio sigillo erat ymago episcopi vel archiepiscopi apprensus a patronibus super cum mitra in capite et bacullo in manu et in circuito ex una parte legebatur in littera S: SILVESTRI et ex alia parte dicte unmaginis legebatur in littera ARCHIEPISCOPI et infra seu in parte inferiori existebat vacuum sine imagine et litteris" (ADB, Gaveta 1^a das Igrejas, n^o 179).

³⁸ Sur la sigillographie épiscopale, voir surtout R.-H. BAUTIER, Apparition, diffusion et évolution typologique du sceau épiscopal au Moyen Âge, dans: Die Diplomatik der Bischofsurkunde vor 1250. La Diplomatique épiscopale avant 1250. Referate zum VIII. Internationalen Kongreß für Diplomatik, Innsbruck, 27. September–3. Oktober 1993. Hrsg. von C. HAIDACHER und W. KÖFLER. Innsbruck 1995, 225–241.

³⁹ 1144, juin, vid. Censual do Cabido da Sé do Porto: códice membranáceo existente na Biblioteca do Porto. Porto 1924, 353–54.

⁴⁰ TT, Sé de Coimbra, 2^a incorporação, m. 100, n^o 4807.

était de cire blanche⁴¹. Cinq documents octroyés par Pierre Salvadores (1235–1247) présentent aussi un sceau. Cette innovation de la troisième phase de la chancellerie de Porto a survécu pendant la seconde moitié du XIII^e siècle, l'apposition du sceau devenant le système le plus utilisé pour la validation tout au long de l'épiscopat de Vicente Mendes (1261–1296), certainement parce que la majorité des actes conservés de cet évêque est de nature juridictionnelle⁴².

Ces données présentées, quelques questions demeurent sans réponse. Premièrement, le nombre très restreint d'actes originaux connus du diocèse de Porto n'a pas encore permis de savoir si le premier évêque, Hugo (1113/14–1136), qui avait été jusque-là archidiacre à Saint-Jacques de Compostelle, fut accompagné d'autres clercs du diocèse de Galice. Si cela est le cas, est-ce que quelques "notaires" seraient capables d'emporter avec eux la *scriptio* et le *dictamen* de leur chancellerie, ce qui nous permettrait d'identifier la production documentaire de Porto?

Deuxièmement, la présence des prélats ainsi que d'un grand nombre de chanoines à la cour des rois portugais est connue depuis longtemps. Nous ne savons cependant pas à quel point cette situation a influencé la production documentaire de chaque cathédrale par les chanoines une fois revenus à leur diocèse d'origine. Pour la période la plus ancienne, Braga est un exemple à tenir en compte : quelques modèles de la chancellerie royale ont été copiés dans la chancellerie épiscopale quand les chanoines y sont revenus, à la fin de leur vie.

Finalement, le milieu du XIII^e siècle nous semble être une époque d'innovation en ce qui concerne la typologie des actes. Si quelques changements introduits s'expliquent peut-être par la centralisation royale, il y en a d'autres qui nous montrent la présence au Portugal de clercs qui avaient fréquenté des centres culturels importants en Europe: la diffusion des "nouvelles" idées sur la séparation de l'Église et de l'État et la conséquente divulgation du *publicum instrumentum* ont certainement changé la conception, la rédaction et la validation des documents.

2. LES CAS DE LAMEGO ET VISEU

ANÍSIO MIGUEL DE SOUSA SARAIVA

Tournons maintenant notre attention du côté des cathédrales de Lamego et Viseu, institutions qui n'ont pas encore été l'objet de recherches approfondies, contrairement à Braga et Coimbra. De fait, deux articles seulement abordent la chancellerie épiscopale de Lamego⁴³, et Viseu n'a pas, jusqu'à présent, reçu l'attention des chercheurs portugais⁴⁴ qui, depuis les dernières années, se consacrent à ce sujet⁴⁵. Cette communication n'est donc qu'une réflexion préliminaire sur ces deux structures de production documentaire que je veux approfondir dans le futur, surtout en ce qui concerne Viseu, puisque ce diocèse et sa cathédrale sont le sujet du doctorat que je suis en train de préparer. En incluant dans cette étude la chancellerie, en analysant le cadre humain qui la composait et la structure externe et interne des chartes qui y sont produites, je cherche non seulement à amplifier la lecture de la structure organique et fonctionnelle de la cathédrale, mais aussi à percevoir dans leurs multiples manifestations les différents moments imprimés par les évêques et les chanoines au gouvernement du diocèse.

⁴¹ ADP, Livros das Sentenças, 734:12, fls. 11v–12v.

⁴² Sur la validation des documents de la chancellerie de Porto, vid. M. J. SILVA, *Scriptores et notatores* (cf. n. 3) 147–152.

⁴³ I. R. PEREIRA et A. GUERRA, La chancellerie de l'évêque de Lamego au XIII^e siècle, dans: *Die Diplomatie der Bischofsurkunde vor 1250* (cf. n. 38) 483–501; M. R. MORUJÃO, A. M. SARAIVA, Frontières documentaires: différences dans les chartes des chancelleries épiscopales portugaises avant et après le XIII^e siècle (Coimbra et Lamego), dans: *Frontiers in the Middle Ages. Proceedings of the Third European Congress of Medieval Studies* (Jyväskylä, juin 2003). Ed. by O. MERISALO and P. PATHA (*Textes et Etudes du Moyen Âge* 35). Louvain-la-Neuve, 2006.

⁴⁴ Il n'y a qu'une très brève mention à ce sujet, dans S. A. GOMES, *Livros e alfaias litúrgicas do tesouro da Sé de Viseu em 1188*. *Humanitas* 54 (2002) 269–281.

⁴⁵ M. C. CUNHA, A chancelaria arquiépiscopal de Braga (cf. n. 2); M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29); et S. A. GOMES, *In limine conscriptionis* (cf. n. 29).

Les anciens sièges épiscopaux wisigothiques de Lamego et Viseu, définitivement reconquis en 1057 et 1058, respectivement, ont vu, en 1101, leur administration ecclésiastique unie au diocèse de Coimbra, connaissant dès lors des décennies de gouvernement dépendant de prieurs assignés par les évêques de cette ville, situation qui visait nettement à renforcer le protagonisme de Coimbra dans le champ politique et administratif et sur le plan stratégique de la reconquête territoriale⁴⁶. Cette dépendance juridictionnelle s'est prolongée jusqu'en 1147, année pendant laquelle, à l'initiative du premier roi portugais, Lamego et Viseu virent enfin restaurée leur autonomie ecclésiastique, ainsi que leur statut de sièges épiscopaux⁴⁷.

En conséquence du rétablissement de l'autorité épiscopale, ces deux cathédrales connurent alors un processus de réorganisation et de qualification de leurs structures de gouvernement, notamment de celle qui concerne l'élaboration des chartes. En effet, il me semble plus correct de parler de réorganisation et qualification que de création, puisque, avant la restauration de l'autorité épiscopale, on trouve déjà dans ces deux cathédrales des indices clairs de l'existence d'une entité liée à la communauté de chanoines qui produisait des chartes, laquelle a sans doute été l'embryon de ce qui est devenu, après 1147, la chancellerie épiscopale.

Toutefois, l'éclaircissement de cet aspect et de tant d'autres dépend naturellement de l'analyse rigoureuse des caractéristiques adoptées par chacune de ces institutions dans la rédaction de leurs chartes et de la comparaison relative à l'organisation et aux pratiques suivies par d'autres chancelleries épiscopales. Voyons les chemins indiqués par les données déjà connues.

Tout d'abord, il faut tenir compte du nombre réduit de chartes dont nous disposons pour cette étude: à peu près 90 documents provenant de Lamego et pas plus de 40 de Viseu, si nous ne considérons, pour le *corpus* analysé, que les actes octroyés par les évêques, le chapitre et la curie épiscopale, depuis la restauration des diocèses jusqu'au début du XIV^e siècle. Les exemples de Lamego et Viseu, bien que différents, semblent partager une caractéristique déterminante en ce sens qu'elles ne sont pas des chancelleries "pionnières" pour ce qui est de l'introduction d'innovations dans les pratiques de l'écriture. Cette tendance à la "tradition" peut, en quelque sorte, être due au rôle périphérique joué par ces deux cathédrales par rapport aux autres centres diocésains portugais de l'époque, constituant ainsi des pôles perméables à l'influence des chancelleries des cathédrales de plus grande importance, surtout pendant la période qui a suivi la restauration du pouvoir épiscopal à Lamego et Viseu. Je ne signale pas seulement l'interférence probable de Braga, justifiée par son statut d'église métropolitaine, mais aussi celle de Coimbra, grâce à l'ascendance juridictionnelle exercée sur Lamego et Viseu pendant la période de dépendance ecclésiastique. Dans un deuxième moment, lui aussi marqué par l'adoption des habitudes d'autres centres d'écriture, et qui correspond au dernier quart du XIII^e siècle et au début du XIV^e, on trouve dans les chartes de Lamego et de Viseu une nette influence de la chancellerie royale, qui se fait sentir surtout dans l'élaboration des chartes épiscopales.

Pour illustrer ce que je viens d'affirmer, considérons quelques éléments spécialement remarquables de la *scriptio* et du *dictamen* des documents de ces deux cathédrales.

L'analyse paléographique montre que la restauration des diocèses a apporté la rénovation des canons graphiques, qui s'approchent des modèles carolins et gothiques déjà en usage à Coimbra et Braga depuis le début du XII^e siècle⁴⁸. Dorénavant, les deux chancelleries suivent *grosso modo* la même évolution graphique que ces autres cathédrales, bien que Viseu connaisse un plus grand dynamisme dans l'adoption des nouveaux modèles que Lamego. En effet, le dernier témoignage d'écriture wisigothique de transition vers la caroline provenant de la cathédrale de Viseu date de 1147⁴⁹, date à

⁴⁶ A. M. SARAIVA, *A Sé de Lamego na primeira metade do século XIV (1296–1349)*. Leiria 2003; et M. R. MORUJÃO, *A Sé de Coimbra* (cf. n. 29) 31.

⁴⁷ A. M. SARAIVA, *A Sé de Lamego* (cf. n. 46) 25; et J. A. CASTRO, *A diocese de Viseu nos alvares da nacionalidade*, dans: *Sociedade, Administração, Cultura e Igreja em Portugal no Séc. XII*. Actas do 2^o Congresso Histórico de Guimarães. Guimarães 1996, 353–359.

⁴⁸ Voir les cas de Braga et Coimbra analysés dans ce même travail.

⁴⁹ 1147, mai 1 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 3, n^o 15). M. J. SANTOS, *Da visigótica à carolina* (cf. n. 7) 260, mentionne une donation faite par des particuliers à la cathédrale de Viseu en 1148, septembre (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 3, n^o 17) comme étant le dernier exemple d'écriture wisigothique de transition vers la caroline. Cette

laquelle on y utilisait déjà aussi l'écriture caroline influencée par la gothique⁵⁰. C'est pendant le dernier quart du XII^e siècle que des documents en gothique apparaissent⁵¹. Dans le cas de Lamego, la plus ancienne charte du *corpus*, datée de 1164, possède déjà une écriture pleinement gothique⁵². Toutefois, tandis qu'à Viseu les premiers exemples de graphies présentant des caractéristiques essentiellement documentaires⁵³ datent de la fin du XII^e siècle et évoluent vers une écriture gothique cursive dans la décennie de 1220⁵⁴ (cf. Planche 3), à Lamego ce processus semble plus lent, et les exemples de graphies documentaires, généralement tracées avec soin et proches de la minuscule diplomatique⁵⁵, ne se multiplient qu'à partir de cette même décennie, la première charte en gothique cursive ne datant que de 1248⁵⁶ (cf. Planche 4).

En ce qui concerne le format des chartes, les deux chancelleries analysées partagent la même tendance que celle des autres centres de production de chartes portugais⁵⁷, présentant pendant la période étudiée une prédominance absolue des chartes *non transversae*. Mais dans ce domaine aussi, la chancellerie de Lamego a pris plus de temps à innover, présentant les premiers (et rares) exemplaires de chartes *transversae* en 1248⁵⁸, alors qu'à Viseu ce format s'utilisait depuis le début du XIII^e siècle⁵⁹, ce qui correspond d'ailleurs à ce qui se passait à la même époque, par exemple, à la chancellerie épiscopale de Coimbra⁶⁰.

Quant à l'organisation interne des chartes, j'ai choisi d'examiner l'invocation entre les différentes formules, en ce qu'elle est plus sensible à la laïcisation progressive et à la simplification des formulaires connue dans toutes les chancelleries au long du XII^e et surtout au XIII^e siècle. Une fois de plus, on constate que Lamego et Viseu ne font pas exception⁶¹: ces deux bureaux d'écriture n'ont utilisé l'invocation que jusqu'au début du XIII^e siècle et d'une façon très limitée pendant ce siècle, toujours explicite et jamais monogrammatique, de préférence employant la formule "In Dei nomine", ainsi que "In nomine Domini amen", dans le cas de Lamego⁶², et "In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti amen", dans celui de Viseu⁶³. Cependant, si l'invocation, suivant la tendance de l'époque, est tombée complètement en désuétude dans cette dernière cathédrale, à Lamego elle a connu un net resurgissement à partir de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e⁶⁴ (cf. Planche 5). C'est une situation peu usuelle bien que non inédite, puisqu'à la même époque la chancellerie de la cathédrale de Coimbra connaît un phénomène semblable, ce qui constitue éventuellement une sorte de régionalisme, hypothèse que des études plus approfondies pourront un jour confirmer.

En ce qui concerne l'utilisation de certains moyens de validation des chartes, surtout les souscriptions et la chirographie, il y a aussi à Lamego des indices de traditionalisme par rapport à Viseu.

charte ne fait cependant pas partie du *corpus* étudié, puisque celui-ci est exclusivement composé par des actes octroyés par les évêques, le chapitre et la curie épiscopale.

⁵⁰ 1147, mai; 1158, août; et 1171, novembre 14 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulaires, m. 3, n° 14 et 30; m. 4, n° 11).

⁵¹ Le premier exemple date de 1176, avril (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulaires, m. 4, n° 23).

⁵² 1164, mars (TT, Sé de Lamego, Doações, m. 1, n° 2).

⁵³ Le premier exemple date de 1186, octobre (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulaires, m. 5, n° 2), plus tôt donc que dans la chancellerie de la cathédrale de Coimbra, où le plus ancien témoignage de ce genre de graphie est de 1207 (M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra [cf. n. 29] 647).

⁵⁴ 1225, juillet; 1251, avril; [1250–1254], avril 27; et 1265, avril 1 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulaires, m. 6, n° 35; m. 8, n° 21; m. 9, n° 27 et 5).

⁵⁵ Ce qui arrive, *grosso modo*, pendant l'épiscopat de Paio Furtado (1211–1246). Quelques exemples: 1223, juin (TT, Sé de Lamego, Estatutos, n° 1); 1224, août (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 1, m. 4, n° 1 et 2); 1240, juillet (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 7).

⁵⁶ 1248, août (TT, Sé de Lamego, Sentenças, m. 5, n° 10).

⁵⁷ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 636–637.

⁵⁸ 1248, août (TT, Sé de Lamego, Sentenças, m. 5, n° 10).

⁵⁹ 1200, janvier (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulaires, m. 5, n° 30).

⁶⁰ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 636–637.

⁶¹ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 544.

⁶² Voir l'exemple de 1215 (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 1, n° 1).

⁶³ Voir l'exemple de 1171, novembre 14 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulaires, m. 7, n° 11).

⁶⁴ Quelques exemples: 1291, septembre 10 (TT, Sé de Lamego, Sentenças, m. 6, n° 4); 1292, février 25 (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 5, n° 4); et 1310, février 7 (A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego [cf. n. 46] 826, doc. 11-II).

Dans cette dernière cathédrale comme à Coimbra, les listes de souscripteurs⁶⁵ surgissent dans la majorité des documents jusqu'en 1230⁶⁶, alors qu'à Lamego elles sont peu utilisées au début du XIII^e siècle⁶⁷, apparaissant de nouveau, tout comme l'invocation, vers la fin du siècle, dans ce cas par la main d'un seul notaire de la curie épiscopale⁶⁸ (cf. Planche 5). C'est une caractéristique propre à ce scribe, qui n'est suivie ni par ses successeurs ni par ses contemporains qui occupent la même charge, mais qui trouve un parallèle dans les pratiques de la chancellerie de Braga. Au sujet des souscriptions il faut également ajouter que, à Lamego tout comme à Viseu, au passage du XII^e vers le XIII^e siècle, ces dernières cessent d'être placées en colonnes et se présentent écrites sur des lignes suivies. Ces souscriptions sont toujours hétérographes, avec la seule exception de l'évêque de Viseu Jean qui a souscrit de sa propre main la charte qui établit le nombre de prébendes de la cathédrale⁶⁹ (cf. Planche 6).

Tout comme les souscriptions, les quelques chartes chirographiques de Viseu datent surtout de 1171 à 1230⁷⁰ et la plupart d'entre elles portent comme légende les lettres de l'alphabet, les deux cas les plus anciens étant l'exception, coupés par la devise "FIAT PAX ET VERITAS" ou "FIAT VERITAS" (cf. Planche 7), ce qui correspond à la chronologie et aux caractéristiques trouvées dans les chartes-parties de la cathédrale de Coimbra, où cette devise est apparue pour la première fois⁷¹, ainsi qu'à Lamego. Le premier exemple de chirographie date, ici comme à Viseu, de 1171⁷², à la différence près que dans cette chancellerie l'usage de ce moyen de validation se prolonge de façon atypique au long du XIII^e siècle, spécialement jusqu'à la fin de ce siècle et jusqu'au début du suivant⁷³ (cf. Planche 7).

Si l'on compare les résultats fournis par l'analyse de ces indicateurs, on peut conclure que la *scriptio*, le *dictamen* et la *validatio* des chartes produites par la chancellerie de Viseu ont subi, pendant les décennies de 1220–1230, une importante modification caractérisée par l'implantation de l'écriture gothique cursive et par le déclin d'une formule traditionnelle, l'invocation, ainsi que des plus anciens moyens de validation utilisés, à savoir, les souscriptions et la chirographie. Cela coïncide de façon générale avec ce qui arrive dans les chancelleries de Braga et Coimbra et qui est en partie la conséquence de la laïcisation au niveau diplomatique provoquée par la création du notariat royal au Portugal (1210–1220) et par l'importance croissante du droit romain⁷⁴. Ce panorama diffère cependant du traditionalisme de la chancellerie de Lamego, où il semble exister une plus grande résistance à l'adoption des innovations et où ne sont pas complètement abandonnés quelques modèles traditionnels qui resurgissent même vers la fin du XIII^e siècle et au début du siècle suivant.

Cela est également vrai de l'affirmation d'une autre pratique introduite dans ces deux chancelleries pendant cette période de modernisation, de nouveau conformément à ce qui se passait à Coimbra

⁶⁵ En effet, à Coimbra, après l'épiscopat de Pierre Soares (1192–1232), les souscriptions presque disparaissent, donnant la place au sceau; vid. M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 668–681.

⁶⁶ 1230, février (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 7, n° 13).

⁶⁷ Par exemple: 1207 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 2, n° 3).

⁶⁸ "Fernandus Johannis notarius publicus in curia...": 1292, février 25 (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 5, n° 4); 1292, octobre 10 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 11, n° 18 e 18 A); 1294, juillet 12 (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 1, n° 6 e 7); 1296, août 24 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 2, n° 2); et 1300, septembre 18 (A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego [cf. n. 46] 460–466, doc. 16).

⁶⁹ Document sans date, écrit certainement entre 1179–1192 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 9, n° 29).

⁷⁰ 1171, novembre 14 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 4, n° 11); 1186, octobre (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 5, n° 2); 1200, janvier (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 5, n° 30); 1225, juillet (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 6, n° 35); 1226, mars (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 6, n° 36); et 1230, février (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 7, n° 13).

⁷¹ Pendant l'épiscopat de Bernard (1128–1146); vid. M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 787.

⁷² 1171, août (TT, Docs. Benedictinos, Convento Santa Maria da Tarouquela, m. 4, n° 8).

⁷³ 1292, octobre 10 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 11, n° 18 e 18 A); 1293, février 25 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 17); 1293, octobre 10 (TT, Sé de Lamego, Prazos, m. 1, n° 9); 1293, octobre 26 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 2, n° 1); 1294, juin (TT, Sé de Lamego, Prazos, m. 1, n° 10); 1294, juillet 12 (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 1, n° 6); 1300, octobre 4 (A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego [cf. n. 46] 460–466, doc. 17); 1302, mars 11 (A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego [cf. n. 46] 475–476, doc. 23); et 1309, avril 7 (A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego [cf. n. 46] 502–506, doc. 35).

⁷⁴ B. SA NOGUEIRA, Tabelionato e instrumento público em Portugal: génese e implantação (1212–1279). Lisboa 1996.

— l'usage du sceau. Si à Viseu ce nouvel élément, connu depuis la fin du XII^e siècle⁷⁵, semble prendre complètement la place des autres moyens de validation à partir de 1226⁷⁶, à Lamego en revanche, où l'on connaît l'existence d'un sceau épiscopal depuis 1211⁷⁷ et d'un sceau capitulaire à partir de 1223⁷⁸, son usage a coexisté au long du temps avec la chirographie⁷⁹ et même avec les souscriptions⁸⁰.

L'iconographie sigillographique développée par ces deux chancelleries au long de la période étudiée correspond aussi à ce qui est habituel à l'époque, à savoir, les sceaux capitulaires dédiés à la thématique mariale et les sceaux épiscopaux représentant le prélat muni de ses insignes⁸¹. Cette typologie ne connaît qu'une seule exception, celle de l'évêque Egas de Viseu qui, à partir de 1291, possède un sceau de type gothique dévotionnel⁸² muni d'un contre-sceau⁸³; ce dernier est aussi utilisé à Lamego à partir de 1290 par l'évêque Jean⁸⁴, à partir de 1297 par l'évêque Vasco⁸⁵ (cf. Planche 8) et à partir de 1305 par l'évêque Alphonse. Dans ces innovations on trouve, à nouveau, l'influence de la chancellerie épiscopale de Coimbra, où elles avaient été introduites quelques années auparavant⁸⁶.

Ce sont précisément les chartes octroyées par les évêques mentionnés — Egas (1289–1313) à Viseu, Jean (1285–1296) et Vasco (1296–1302) à Lamego — qui, parallèlement aux marques d'influence de la sigillographie épiscopale coimbraise, présentent de remarquables ressemblances dans leur aspect extérieur avec les chartes contemporaines issues de la chancellerie royale portugaise. Effectivement, ces trois prélats ont vécu la transition du XIII^e au XIV^e siècle, une époque où il semble exister une forte influence sur les pratiques et l'organisation des chancelleries épiscopales des usages de la chancellerie royale, caractérisée non seulement par une plus grande utilisation du sceau, mais aussi par la croissante affirmation de la langue vernaculaire et par la laïcisation et la simplification des pratiques d'écriture. La proximité des scribes des chancelleries, des cathédrales et de leurs prélats à la cour du roi a certainement dicté cette influence; malheureusement, la tendance à l'anonymat de la plupart des scribes qui écrivaient les chartes épiscopales et capitulaires rend difficile l'étude du personnel des

⁷⁵ La première notice d'utilisation du sceau se trouve dans une charte sans date de l'évêque Jean (1179–1192) (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 9, n° 29).

⁷⁶ Aussi en ce qui concerne le sceau épiscopal que le capitulaire, ce qui correspond à l'épiscopat de Gil (1224–1248): 1226, mars (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 6, n° 36); 1230, juillet 20 (TT, Sé de Viseu, Tombo dos casais e propriedades do cabido, fls. 11v–12); 1238, décembre (TT, Sé de Viseu, Tombo dos casais e propriedades do cabido, fl. 44v); et 1240, décembre (TT, Sé de Viseu, Tombo dos casais e propriedades do cabido, fl. 5).

⁷⁷ Appartenant à l'évêque Paio Furtado (1211–1246): 1211, juillet (Most. Lorvão, m. 8, n° 27 a 30; m. 10, n° 21); 1215 (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 1, n° 1); 1223, juin (TT, Sé de Lamego, Estatutos, n° 1); 1224, août (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 1, m. 4, n° 1 e 2; gav. 2, m. 1, n° 2 a 4); 1225, septembre 1 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 4, n° 9); et 1240, juillet (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 7).

⁷⁸ Bien que son existence soit déjà attestée depuis 1215; vid. M. R. MORUJÃO, A. M. SARAIVA, Frontières documentaires (cf. n. 43).

⁷⁹ 1224, août (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 1, m. 4, n. 1; gav. 2, m. 1, n. 2); 1240, juillet (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 7); 1249, décembre 26 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 8); 1254, octobre (TT, Docs. Beneditinos, Convento Santa Maria da Tarouquela, m. 7, s. n.); 1266, janvier 3 (TT, Mosteiro de S. João da Pendorada, m. 18, n. 23); 1293, février 25 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 17); et 1300, octobre 4 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n° 20).

⁸⁰ Dans ce cas, dans des chartes élaborées par le déjà cité *Fernandus Johannis notarius publicus in curia...*: 1292, octobre 10 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 11, n° 18 e 18 A); 1294, juillet 12 (TT, C.R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 1, n° 6); 1296, août 24 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 2, n° 2); et 1300, septembre 18 (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 2, n° 5).

⁸¹ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 735–760; et M. R. MORUJÃO, A. M. SARAIVA, Frontières documentaires (cf. n. 43).

⁸² 1291, décembre 23 (Arquivo Distrital de Viseu, Pergaminhos, m. 50, n° 4).

⁸³ On peut voir l'exemple du contre-sceau conservé dans une charte de 1291, décembre 23 (cf. la note précédente).

⁸⁴ 1290, août 11 (TT, Sé de Lamego, Autos cíveis, m. 1, n° 5).

⁸⁵ A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego (cf. n. 46) 385 et 811–812.

⁸⁶ Voir plus bas ce que dit Maria do Rosário Morujão. Il faut aussi tenir en compte que, pour la chronologie considérée, on ne connaît aucun sceau de la curie épiscopale à Lamego ni à Viseu, au contraire de Coimbra, pionnière dans l'introduction de ce genre de sceau en 1283. Dans l'état actuel de nos connaissances, le plus ancien sceau de la curie de Lamego date seulement de 1325 (A. M. SARAIVA, A Sé de Lamego [cf. n. 46] 387 e 614), et celui de Viseu de 1331 (Arquivo Distrital de Viseu, Pergaminhos, m. 28, n° 89).

chancelleries et, par conséquent, la clarification des liens entre la chancellerie royale et les bureaux d'écriture épiscopaux de cette période.

Voilà donc les principales lignes de force auxquelles permet d'aboutir cette première étude des chartes des chancelleries des cathédrales de Lamego et Viseu, lesquelles, en dépit de leurs caractéristiques différentes, partent d'une base commune dictée initialement par l'influence des pratiques des chancelleries épiscopales de plus grande importance et, plus tard, de la chancellerie royale elle-même.

3. LE CAS DE COIMBRA

MARIA DO ROSÁRIO BARBOSA MORUJÃO

Reprise définitivement aux musulmans en 1064, Coimbra et sa région environnante deviennent pendant presque un siècle la frontière chrétienne la plus avancée dans le sud-ouest péninsulaire. Intégrée à la fin du XI^e siècle dans le Comté du Portugal créé par Alphonse VI et gouverné par son beau-fils, Henri de Bourgogne, la ville a été la capitale du royaume pendant le règne d'Alphonse, fils d'Henri, premier roi du Portugal. Au XIII^e siècle, Coimbra cède sa place de capitale à Lisbonne mais conserve néanmoins son importance et le prestige de son siège épiscopal⁸⁷.

Cette communication se base sur l'étude que j'ai menée pour mon doctorat au sujet de la chancellerie de la cathédrale de Coimbra entre la fin du XI^e et le début du XIV^e siècle, à partir d'à peu près 500 chartes octroyées par les évêques, le chapitre et la curie épiscopale⁸⁸. Parmi les aspects que j'aurais pu présenter, j'ai choisi de parler de trois moments d'innovations qu'on peut distinguer au long de cette chronologie en ce qui concerne les pratiques de cette chancellerie épiscopale, en tenant compte non seulement des caractéristiques paléographiques des chartes, mais aussi de leurs moyens de validation. Ces moments se situent à la première moitié du XII^e siècle, à la transition entre ce siècle-là et le suivant et au dernier quart du XIII^e siècle.

1. Premier moment

Après la restauration du diocèse, vers 1080, Coimbra continua d'être profondément liée aux traditions mozarabiques qui la caractérisaient⁸⁹. La première moitié du XII^e siècle fut décisive pour la fin du mozarabisme et des traditions religieuses locales au profit de la liturgie romaine et du monachisme clunisien, complétant ainsi l'intégration de Coimbra dans le monde chrétien péninsulaire qui avait été entamée avec la reconquête de la ville. La présence de Français occupant les principaux postes de son gouvernement politique et religieux fut fondamentale dans ce processus et eut des répercussions dans le domaine de l'écriture⁹⁰.

En fait, ce n'est pas par hasard si le premier témoignage d'une écriture caroline sans éléments wisigothiques connu dans le territoire portugais, daté de 1103⁹¹, est une souscription autographe de Maurice Bourdin (cf. Planche 9), ce français qui, avant de devenir archevêque de Braga et puis anti-pape, a été évêque à Coimbra entre 1099 et 1108⁹². Il a été le premier prélat d'origine française du diocèse; le deuxième, qui le gouverna entre 1128 et 1146, s'appelait Bernard et avait écrit la *Vita Beati Geraldi*, œuvre dans laquelle il raconte la vie de cet archevêque de Braga, né à Moissac, qu'il avait

⁸⁷ Vid. la bibliographie indiquée dans la note 1.

⁸⁸ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29).

⁸⁹ Vid. G. PRADALIÉ, Les faux de la cathédrale et la crise à Coïmbre au début du XII^e siècle. *Mélanges de la Casa de Velázquez* 10 (1974) 77–98; Du Portugal mozarabe au Portugal romanisé: l'exemple de Coïmbre, dans: Histoire du Portugal. Histoire européenne. Actes du colloque (Paris, 22–23 mai 1986). Paris 1987, 15–17; et M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 38) 12–24.

⁹⁰ Vid. M. DEFURNEAUX, Les Français en Espagne aux XI^e et XII^e siècles. Paris 1949.

⁹¹ TT, Mosteiro de Pedroso, m. 2, n^o 3. A ce sujet, vid. M. J. SANTOS, Da visigótica à carolina (cf. n. 7) 167.

⁹² Sur Maurice Bourdin, vid. P. DAVID, L'énigme de Maurice Bourdin, dans: Études historiques sur la Galice et le Portugal du VI^e au XII^e siècle. Lisboa–Paris 1947, 441–501; M. C. CUNHA, A chancelaria arquiépiscopal de Braga (cf. n. 2) 56–60; et M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 70–74.

servi en tant qu'archidiacre⁹³. Entre ces deux évêchés se situe celui de Gonsalve, d'origine péninsulaire, mais directement responsable de la victoire des idéaux romanistes dans l'église coïmbraise⁹⁴.

On assiste au cours de cette période non seulement à l'apparition de l'écriture caroline, qui devient prédominante à Coimbra au cours des années 1120, mais aussi à la disparition de la tradition graphique wisigothique⁹⁵. L'écriture mozarabique, de plus en plus influencée par la caroline, disparaît des chartes élaborées dans la cathédrale coïmbraise en 1137⁹⁶, ce qui fait de sa chancellerie une des premières du Portugal à l'abandonner.

L'évêché de Bernard consacre non seulement cette disparition, mais aussi l'introduction d'un nouveau moyen de validation, la chirographie⁹⁷. Pratiquée depuis le XI^e siècle au-delà des Pyrénées, elle n'apparaît qu'en 1132 au Portugal, précisément dans une charte octroyée par cet évêque⁹⁸. Nous pouvons voir sur la Planche n^o 10 sa coupure rectiligne (caractéristique des plus anciens chirographes portugais) et aussi sa légende, "FIAT PAX ET VERITAS", une devise largement diffusée chez nous pendant le XII^e siècle, certainement d'origine locale⁹⁹.

Ce sont les principales innovations introduites dans ce premier moment. Passons au suivant.

2. Deuxième moment

Le deuxième moment considéré se situe entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, coïncidant avec le long évêché de Pierre Soares, qui a gouverné le diocèse de 1192 à 1232¹⁰⁰. Ce prélat a été un des plus notables que Coimbra ait connu pendant le Moyen Âge, surtout par la ténacité avec laquelle il s'est battu en faveur du pouvoir épiscopal, contre les interventions du roi et de quelques institutions ecclésiastiques. Il faut signaler ses voyages fréquents à la curie papale et sa participation au IV^e Concile de Latran, en 1215, dans lequel se fit précisément l'apologie de l'autorité des évêques, ce qui a sans doute influencé l'action de ce prélat.

Époque marquante dans l'histoire du diocèse, cet évêché constitue une sorte de frontière en ce qui concerne une série de pratiques de la chancellerie de la cathédrale¹⁰¹. Énonçons-les de façon synthétique:

- a) Du point de vue de l'écriture, on doit signaler le passage des graphies carolino-gothiques aux gothiques et la progressive différenciation entre les écritures des chartes et celles des manuscrits contemporains¹⁰². À partir de 1207, on peut parler de graphies aux caractéristiques tout à fait documentaires, qui, pendant les décennies suivantes, évoluent rapidement vers les gothiques cursives¹⁰³ (cf. Planche n^o 11).
- b) On assiste également pendant cet évêché à un changement du format des chartes: on constate un plus grand emploi des *chartae transversae* à partir de la décennie de 1230, après plus d'un siècle de prédominance des chartes *non transversae*¹⁰⁴. Ce n'est d'ailleurs pas spécifique à Coimbra: c'est une tendance générale au Portugal¹⁰⁵, contraire à ce qui se passait en Allemagne et en France, par

⁹³ Sur Bernard et son œuvre, vid. M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 80–86; J. MATTOSO, Vida de S. Geraldo, dans: Dicionário da Literatura Medieval Galega e Portuguesa, dir. G. LANCIANI et G. TAVANI, Lisboa 1993, 666–668.

⁹⁴ Vid. M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 74–80.

⁹⁵ Vid. M. J. SANTOS, Da visigótica à carolina (cf. n. 7) 143–198.

⁹⁶ TT, Sé de Coimbra, 1^a incorporação, m. 4, n^o 30.

⁹⁷ Vid. à ce sujet M. PARISSÉ, Remarques sur les chirographes (cf. n. 28); E. MARTÍN LOPEZ, La carta partida como forma de validación. *Estudis Castellonencs* 6,2 (1994–1995) 839–855.

⁹⁸ TT, Sé de Coimbra, 1^a incorporação, m. 4, n^o 16. Sur la chirographie au Portugal vid. n. 30.

⁹⁹ S. A. GOMES, In limine conscriptionis (cf. n. 29) 1198–1200.

¹⁰⁰ Sur ce prélat, vid. M. J. BRANCO, Poder real e eclesiástico. A evolução do conceito de soberania régia e a sua relação com a praxis política de Sancho I e Afonso II. Lisboa 1999; M. T. VELOSO, D. Afonso II. Relações de Portugal com a Santa Sé durante o seu reinado. Coimbra 2000; et M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 104–111.

¹⁰¹ Cet aspect a été spécialement souligné dans M. R. MORUJÃO, A. SARAIVA, Frontières documentaires (cf. n. 43)

¹⁰² M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 645–649.

¹⁰³ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 647–652.

¹⁰⁴ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 634–637.

¹⁰⁵ Vid. A. GUERRA, Os diplomas privados em Portugal dos séculos IX a XII. Gestos e atitudes de rotina dos seus autores materiais. Lisboa 2003, 110–111.

exemple¹⁰⁶, et que je pense être liée à une autre innovation: l'utilisation du sceau pour authentifier les chartes produites dans la chancellerie de la cathédrale.

- c) Cette époque connaît aussi, en effet, d'importants changements en ce qui concerne la validation. Si jusqu'à la fin du XII^e siècle les *signa crucis* et les listes de témoins étaient les moyens d'authentification les plus utilisés¹⁰⁷, l'épiscopat de Pierre Soares signale le début de la suprématie du sceau que les évêques de Coimbra utilisaient probablement depuis la décennie de 1160, mais seulement dans des cas exceptionnels¹⁰⁸. Le gouvernement de ce prélat connaît non seulement la prolifération du sceau épiscopal, mais aussi l'apparition de celui du chapitre (utilisé depuis 1205–1206)¹⁰⁹ et de l'utilisation des sceaux des vicaires ou des juges qui présidaient à l'audience épiscopale pour la validation des chartes octroyées par ce tribunal ecclésiastique à partir de 1229¹¹⁰.
- d) Le sceau-même utilisé par Pierre Soares constitue une innovation¹¹¹. Il nous présente une scène de dévotion, l'Annonciation à la Vierge, ce qui est tout à fait différent de l'iconographie usuelle des sceaux épiscopaux de l'époque, qui représentent en général l'évêque investi des insignes de son pouvoir¹¹² (cf. Planche n^o 12).

3. Troisième moment

Le troisième moment correspond à un autre évêque, celui du français Aymeric d'Ébrard, évêque de 1279 à 1295¹¹³. La présence de ce prélat originaire du Quercy dans un diocèse portugais s'explique par la grandissante importance du clergé quercynois auprès du pape, qui intervenait de plus en plus dans le choix des évêques. Aymeric d'Ébrard fut le premier de toute une série de Quercynois qui occupèrent des sièges épiscopaux au Portugal, et un des évêques les plus dynamiques que Coimbra ait connu pendant le XIII^e siècle.

On lui doit l'introduction au Portugal de certaines pratiques sigillographiques¹¹⁴. C'est le cas, tout d'abord, du sceau épiscopal décoré comme un retable gothique divisé en plusieurs niveaux figuratifs, reléguant l'image du prélat à la partie inférieure et laissant la place principale à une scène de dévotion, l'Adoration des Mages (cf. Planche n^o 13). L'usage du contre-sceau fut aussi introduit au Portugal par Aymeric: tous ses sceaux portent sur le dos une empreinte sigillaire ronde sur laquelle est gravé le buste de l'évêque. On lui doit encore la création du sceau de la curie épiscopale, dont l'iconographie présente les symboles du pouvoir des prélats¹¹⁵ (cf. Planche n^o 14). C'est à partir de l'exemple d'Aymeric d'Ébrard que les autres diocèses portugais commencèrent à adopter ce genre de sceaux et de représentations sigillaires¹¹⁶.

L'analyse de ces trois moments nous fournit quatre idées essentielles à retenir:

Tout d'abord, on peut conclure qu'il y a une intime corrélation entre l'histoire des pratiques de la chancellerie épiscopale et celle de la cathédrale et de ses évêques.

¹⁰⁶ Selon O. GUYOTJEANNIN, J. PYCKE, B.-M. TOCK, *Diplomatique médiévale*. Turnhout 1993, 65.

¹⁰⁷ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 663–681.

¹⁰⁸ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 703–704.

¹⁰⁹ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 762.

¹¹⁰ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 707.

¹¹¹ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 739–742.

¹¹² R.-H. BAUTIER, *Apparition, diffusion et évolution* (cf. n. 38).

¹¹³ Vid. à ce sujet P. DAVID, Français du Midi dans les évêchés portugais (1279–1390), tiré à part de *Bulletin des Études Portugaises*. Lisbonne, 1944; G. PRADALIÉ, Quercynois et autres méridionaux au Portugal à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle: l'exemple de l'Église de Coïmbre. *Annales du Midi. Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale* 94 (1982) 369–386; M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 128–143; M. R. MORUJÃO, La famille d'Ébrard et le clergé de Coïmbra aux XIII^e et XIV^e siècles, dans: *A Igreja e o Clero Português no Contexto Europeu: The Church and the Portuguese Clergy in the European Context*. Actas do Colóquio Internacional (Roma–Viterbo, 2004). Lisboa 2005, 77–91.

¹¹⁴ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 751–756.

¹¹⁵ M. R. MORUJÃO, A Sé de Coimbra (cf. n. 29) 773–776.

¹¹⁶ Vid. les exemples fournis par L. TAVORA, *O estudo da sigilografia medieval portuguesa*. Lisboa 1983.

Deuxièmement, il faut souligner l'importance de l'influence française dans l'évolution de ces pratiques.

Troisièmement, on a vu que la transition entre le XII^e et le XIII^e siècle est une phase de mutation dans cette chancellerie, coïncidant avec le gouvernement d'un prélat dynamique et connaisseur des réalités extra péninsulaires.

Finalement, on doit encore souligner le rôle pionnier joué par la chancellerie épiscopale de Coimbra dans l'introduction et la diffusion d'innovations dans le territoire portugais.

Maria Cristina Almeida e Cunha Alegre, Faculdade de Letras da Universidade do Porto, Via Panorâmica, s/n, P-4159-564 Porto, Portugal

Maria do Rosário Barbosa Morujão, Instituto de Paleografia e Diplomática, Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, Largo da Porta Férrea, P-3004-530 Coimbra, Portugal

Anísio Miguel de Sousa Saraiva, Urb. Qta. Lomba, Lote 19, 5^o Dto, P-3030-416 Coimbra, Portugal

PLANCHES

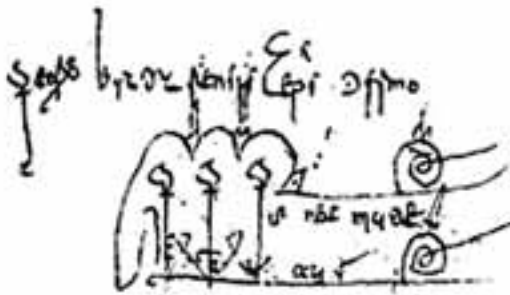
- 1 – Document en carolino-gothique écrit par Jean Peres, scribe de la cathédrale de Porto (ADP, Originals, Liv. 1666, fl. 18).
- 2 – Souscriptions autographes des archevêques de Braga : Pierre, 1085, juin 14 (ADB, Gaveta 2^a das Igrejas, n^o 151); Paio, 1131, mars 15 (ADB, Coleção Cronológica. ex. 1, n^o 11).
- 3 – Premiers exemples d'écritures de type documentaire et de gothique cursive dans la chancellerie de Viseu : 1186, octobre (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 5, n^o 2) ; 1225, juillet (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 6, n^o 35).
- 4 – Premiers exemples d'écritures de type documentaire et de gothique cursive dans la chancellerie de Lamego : 1240, juillet (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n^o 7) ; 1248, août (TT, Sé de Lamego, Sentenças, m. 5, n^o 10).
- 5 – Exemple de l'usage de l'invocation et des souscriptions dans la chancellerie de Lamego (fin du XIII^e - début du XIV^e siècle) : 1292, février 25 (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 5, n^o 4).
- 6 – Souscription autographe de Jean, évêque de Viseu: [1179–1192] (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 9, n^o 29).
- 7 – La chirographie dans les chancelleries de Viseu et de Lamego : 1171, novembre 14 (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 4, n^o 11); 1200, janvier (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 5, n^o 30) ; 1300, octobre 4 (TT, Sé de Lamego, Compras, vendas ..., m. 1, n. 20).
- 8 – Sceaux et contre-sceaux des évêques de Lamego e de Viseu: Jean, évêque de Lamego, 1290, août 11 (TT, Sé Lamego, Autos cíveis, m. 1, n^o 5) ; Vasco, évêque de Lamego, 1297, octobre 26 (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 2, n^o 4) ; Egas, évêque de Viseu, 1291, décembre 23 (ADV, Pergaminhos, m. 50, n^o 4).
- 9 – Souscription autographe de Maurice Bourdin, évêque de Coimbra: 1103 (TT, Mosteiro de Pedroso, m. 2, n^o 3).
- 10 – Légende du plus ancien chirographe connu au Portugal: 1132 (TT, Sé de Coimbra, 1^a incorporação, m. 4, n^o 16).
- 11 – Exemples des premières écritures de type documentaire de la chancellerie de Coimbra: 1207 (TT, Mosteiro de S. Jorge, Antiga Coleção Especial, m. 5, n^o 17) ; 1217 (TT, Sé de Coimbra, 1^a incorporação, M. 10, n^o 17).
- 12 – Sceau de Pierre Soares, évêque de Coimbra (1192–1232): [1205–1206] (TT, Mosteiro de Lorvão, Antiga Coleção Especial, m. 7, n^o 35).
- 13 – Sceau et contre-sceau d'Aymeric d'Ébrard, évêque de Coimbra (1279–1295): 1290 (TT, Sé de Coimbra, 2^a incorporação, m. 64, n^o 2360).
- 14 – Sceau de la curie épiscopale de Coimbra: 1291 (TT, Sé de Coimbra, 2^a incorporação, m. 2, n^o 9).

1 – Document en carolino-gothique écrit par Jean Peres, scribe de la cathédrale de Porto

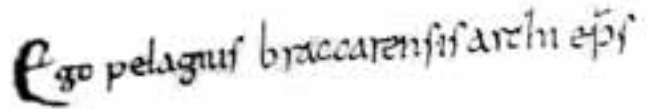


(ADP, Originais, Liv. 1666, fl. 18)

2 – Souscriptions autographes des archevêques de Braga

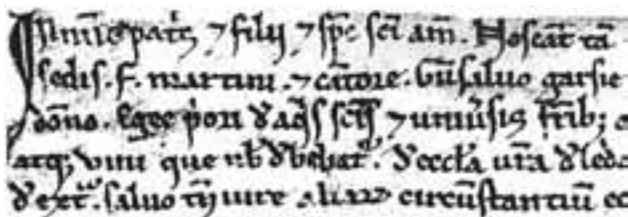


Pierre, 1085, juin 14 (ADB, Gaveta 2^a das Igrejas, n^o 151)



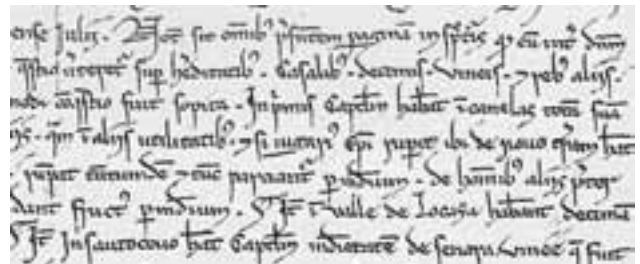
Paio, 1131, mars 15 (ADB, Coleção Cronológica, ex. 1, n^o 11)

3 – Premiers exemples d'écritures de type documentaire et de gothique cursive dans la chancellerie de Viseu

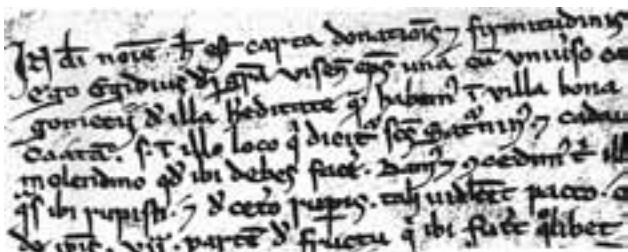


1186, octobre (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 5, n^o 2)

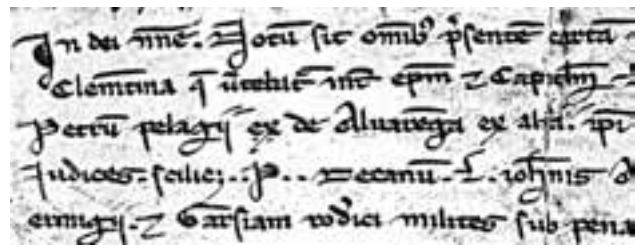
4 – Premiers exemples d'écritures de type documentaire et de gothique cursive dans la chancellerie de Lamego



1240, juillet (TT, Sé de Lamego, Compras, m. 1, n^o 7)



1225, juillet (TT, Sé de Viseu, Docs. Particulares, m. 6, n^o 35)



1248, août (TT, Sé de Lamego, Sentenças, m. 5, n^o 10)

5 – Exemple de l'usage de l'invocation et des souscriptions dans la chancellerie de Lamego
(fin du XIII^e - début du XIV^e siècle)



1292, février 25 (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 5, n^o 4).

6 – Souscription autographe de Jean, évêque de Viséu

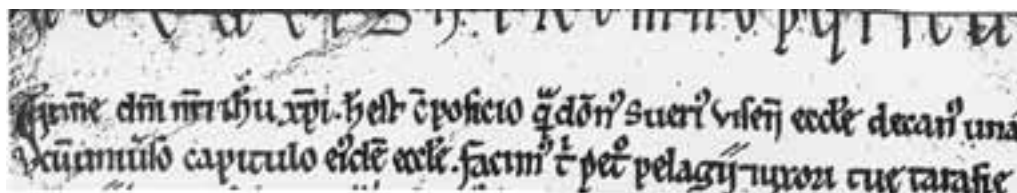
Ego Jh. vison ep̄s hac instrūne Robay 7 confirmo. 7 sigillo mō munito.

[1179–1192] (TT, Sé de Viséu, Docs. Particulares, m. 9, n^o 29)

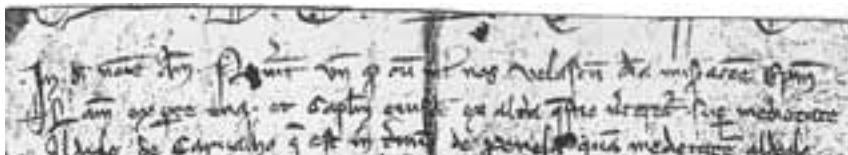
7 – La chirographie dans les chancelleries de Viséu et de Lamego



1171, novembre 14 (TT, Sé de Viséu, Docs. Particulares, m. 4, n^o 11)



1200, janvier (TT, Sé de Viséu, Docs. Particulares, m. 5, n^o 30)



1300, octobre 4 (TT, Sé de Lamego, Compras, vendas ..., m. 1, n. 20)

8 – Sceaux et contre-sceaux des évêques de Lamego e de Viseu



Jean, évêque de Lamego, 1290, août 11 (TT, Sé Lamego, Autos cíveis, m. 1, n° 5)



Vasco, évêque de Lamego, 1297, octobre 26 (TT, C. R., Mosteiro de Arouca, gav. 2, m. 2, n° 4) ; Egas, évêque de Viseu, 1291, décembre 23 (ADV, Pergaminhos, m. 50, n° 4)

9 – Souscription autographe de Maurice Bourdin, évêque de Coimbra

ES 7 Mauriceus de gra ab huncis ep̄i consensu et signa f̄c̄t̄. + impo-

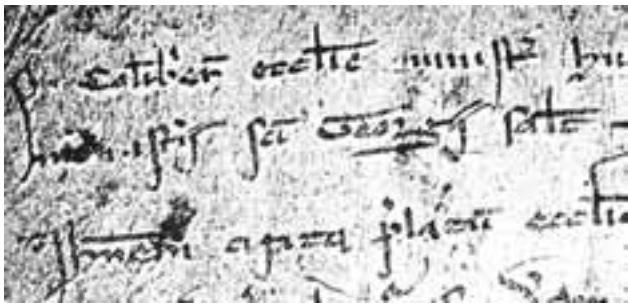
1103 (TT, Mosteiro de Pedroso, m. 2, n° 3).

10 – Légende du plus ancien chirographe connu au Portugal

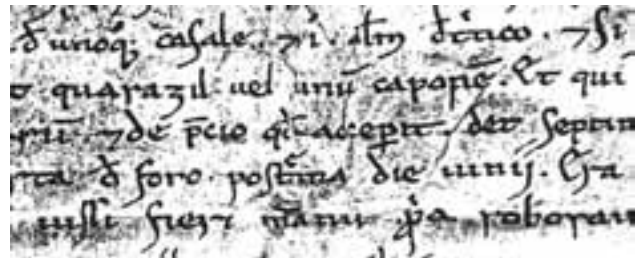
ΓΙΝΙ ΤΑΛ ΕΙΒΕΝΙΠΣ
 : part et f̄c̄t̄ s̄c̄. Placet michi. B. q̄o. ut si exant. aut den loci prout s̄c̄m. cū v̄s̄c̄s̄ f̄c̄t̄ consensu. f̄c̄t̄e curā firmatus. r̄ib̄. n̄o. f̄c̄t̄e

1132 (TT, Sé de Coimbra, 1ª incorporação, m. 4, n° 16)

11 – Exemples des premières écritures de type documentaire de la chancellerie de Coimbra



1207 (TT, Mosteiro de S. Jorge, Antiga Coleção Especial, m. 5, nº 17)



1217 (TT, Sé de Coimbra, 1ª incorporação, M. 10, nº 17)

12 – Sceau de Pierre Soares, évêque de Coimbra (1192–1232)



[1205–1026] (TT, Mosteiro de Lorvão, Antiga Coleção Especial, m. 7, nº 35)

13 – Sceau et contre-sceau d'Aymeric d'Ébrard, évêque de Coimbra (1279–1295)



1290 (TT, Sé de Coimbra, 2ª incorporação, m. 64, nº 2360)

14 – Sceau de la curie épiscopale de Coimbra



1291 (TT, Sé de Coimbra, 2ª incorporação, m. 2, nº 9)